

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19693 - 76ÈME ANNÉE

## Conséquence du sabotage en 2010 du PRERURE qui prévoyait l'autonomie énergétique de La Réunion en 2025

### Le mensonge de l'autonomie électrique de La Réunion en 2023 : les énergies renouvelables ne peuvent être importées

Une autonomie énergétique sur le plan de l'électricité obtenue grâce aux importations : c'est le tour de force qui se prépare à La Réunion d'ici 3 ans à cause du sabotage en 2010 du PRERURE, le plan qui prévoyait l'autonomie énergétique de La Réunion en 2025 sans recourir à l'importation de biomasse. Par cette initiative, la Région Réunion et EDF montrent le retard accumulé par notre île en matière de transition énergétique, en raison de décisions prises pour satisfaire le lobby des énergies fossiles au détriment de la population.

EDF et la Région ont présenté mardi un plan pour le verdissement de la production d'électricité à La Réunion. C'est une conséquence de l'Accord de Paris sur le Climat signé et ratifié par la France. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la France supprime donc le charbon et le fioul de son mix énergétique visant à produire de l'électricité. Ayant misé sur le nucléaire malgré l'accident de Tchernobyl, la France a depuis longtemps marginalisé l'apport des centrales thermiques charbon-pétrole à un point tel que cela ne lui pose aucun problème de s'en passer dès maintenant. Tel n'est pas le cas à La Réunion en raison des choix stratégiques qui ont été opérés. Un délai a été accordé, il



Remplacer du fioul importé par de la biomasse importée ne contribue pas à l'autonomie énergétique mais maintient un système en place.

prendra fin en 2023.

En 1980, sur le plan de la production électrique, La Réunion était 100 % autonome grâce aux énergies renouvelables. La croissance de la consommation et les choix

opérés en matière de production ont entraîné un basculement : la majorité de l'électricité produite à La Réunion vient du pétrole et du charbon. Ce sont donc 600.000 tonnes de charbon qui sont impor-

tées par Albioma, entreprise contrôlée par un fonds de pension, et 400.000 tonnes par EDF, une ancienne société d'Etat privatisée. Ainsi, en 2020, un million de tonnes d'énergies fossiles doivent être acheminées à La Réunion pour assurer la production d'électricité.

## Le PRERURE saboté

Avant 2010 sous la présidence de Paul Vergès, la Région Réunion était à la tête du combat pour l'autonomie énergétique. Avec plusieurs partenaires dont EDF qui était alors la propriété de l'État français, une feuille de route visant à l'autonomie énergétique de La Réunion en 2025 avait été mise en œuvre, le PRERURE. L'objectif était de couvrir tous les besoins en termes d'électricité et de transports grâce aux énergies renouvelables présentes en abondance dans notre île. Le premier volet devait être le retour du train à La Réunion fonctionnant à l'électricité afin de casser la progression mortifère des importations de voitures et de camions. La couverture des 36 kilomètres de la Route des Tamarins par des panneaux solaires était également prévue. Elle visait à surmonter notamment les réticences d'EDF quant à l'utilisation massive du photovoltaïque. Ainsi, une structure échappant à son contrôle aurait pu produire l'électricité nécessaire à la recharge des voitures électriques.

Afin de produire une électricité verte, le remplacement du charbon était envisagé par la création de centrales fonctionnant grâce à l'énergie thermique de la mer, ainsi que par la valorisation du potentiel géothermique du volcan. Quant au fioul d'EDF, c'était le solaire, le vent et l'énergie de la houle notamment qui pouvaient le remplacer.

L'ARER avait même démontré que la centrale thermique d'EDF de la baie de La Possession alors en projet était inutile, car pouvant

être remplacée par une plus grande diffusion du photovoltaïque et des économies d'énergie.

Ce plan était crédible à un point tel que Paris est intervenu pour reprendre à la Région Réunion le contrôle des événements au travers de la création de GERRI, qui s'avéra une usine à gaz destinée à favoriser l'installation à la Région d'une direction soumise aux intérêts parisiens. En effet, si La Réunion avait relevé ce défi, c'était montrer qu'il est possible de produire l'énergie dont on a besoin sans l'intervention de l'ancienne puissance coloniale.

Si cette feuille de route avait été respectée, nous serions à 5 ans de l'autonomie énergétique totale de La Réunion, et elle serait acquise sur le plan de la production de l'électricité.

## Des importations pour remplacer d'autres importations

A son arrivée à la Région Réunion, Didier Robert prit aussitôt des décisions allant dans le sens des intérêts du lobby des énergies fossiles à La Réunion. L'arrêt du chantier du tram-train offrait aux importateurs de voitures et de carburants la garantie d'une rente de situation allant bien au-delà de 2025. Le détournement des fonds prévus pour reconstruire le train au profit d'une route en mer impossible à réaliser allait dans ce sens. Aujourd'hui, La Réunion croule sous les embouteillages provoquant leurs lots de pollution et de pertes de temps. Les projets de géothermie et d'énergie thermique marine ont été abandonnés, le démonstrateur ETM étant finalement implanté aux Antilles.

Cela explique pourquoi depuis 2010, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique réunionnais n'a cessé de chuter pour se situer aujourd'hui bien au-

dessous de 20 %.

Pour l'électricité, c'est manifestement le triomphe de l'imprévision. En effet, parce que le PRERURE a été annulé, rien n'est venu remettre en cause un système de production datant du siècle dernier basé sur de grosses centrales appartenant à des sociétés extérieures à La Réunion. Ce sont donc ces sociétés qui sont mises en position de décider de la politique énergétique de La Réunion. Or, ces sociétés seront privées de leurs matières premières dans 3 ans, qu'à cela ne tienne, il suffira de continuer à importer en changeant simplement de matière première, le reste étant identique.

Remplacer un million de tonnes d'énergies fossiles sans changer la structure impose de recourir aux importations, car le potentiel de production de biomasse à La Réunion n'a pas été suffisamment valorisé dans la perspective de cette échéance. Il est question de faire venir de la biomasse des États-Unis, d'Australie ou de provenances toutes aussi exotiques pour alimenter les centrales d'Albioma et d'EDF. Ceci ne changera absolument rien au problème, car de l'énergie sera dépensée pour extraire cette biomasse et la transporter jusqu'à La Réunion. De plus, le prix de cette biomasse ne sera pas fixé par les Réunionnais, mais par des facteurs extérieurs sur lesquels ils n'ont pas de prise. La Réunion sera alors un pays où la majorité de son électricité sera produite par des importations. Comment dans ce cas parler d'autonomie énergétique sur le plan électrique ? Il faut arrêter de prendre les Réunionnais pour des imbéciles et simplement admettre que par leurs décisions, la Région Réunion et le lobby de l'énergie ont fait prendre à La Réunion plus de 10 ans de retard.

**M.M.**

## Edito

### La colère des communautés autochtones

A Ottawa ou en Colombie-Britannique, les Autochtones, soutenus par les écologistes, protestent contre le projet de gazoduc « Coastral Gaslink » qui traverse leurs territoires. Les manifestants bloquent des axes routiers et surtout des voies ferrés. Le trafic des voyageurs et des marchandises sont fortement perturbés. Justin Trudeau commente cette crise en déclarant qu'il comprend les manifestations pacifistes car cela fait partie de la vie démocratique mais qu'il doit veiller à ce que les lois soient respectées.

Le chef héréditaire Wet'suwet'en veut préserver leur terres traditionnelles car certaines terres sont régies par des droits ancestraux protégés par une loi constitutionnelle. Cependant dans certaines régions, dont la Colombie-Britannique, aucun traité n'a été conclu entre le gouvernement et les Autochtones. Le droit ne pouvant les protéger, ils occupent les terres pour empêcher l'accès aux chantiers. L'entreprise chargée des travaux a obtenu l'accord de la Colombie-Britannique et de quelques conseils autochtones alors que Wet'suwet'en a refusé. Pour ce dernier, ne n'est pas une question d'argent car il veut juste avoir ses terres.

Rappelons-le, Justin Trudeau avait fait de la réconciliation avec les autochtones une priorité de son gouvernement mais après cet acte, la réconciliation est carrément enterrée. Le problème évoqué est clairement la souveraineté des autochtones et la reconnaissance de leurs droits. Son gouvernement avait promis une relation renouvelée avec les Autochtones, une relation fondée sur le respect, le partenariat et la reconnaissance des droits. En voulant aller contre l'avis de ces derniers, il ne respecte pas la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) de 2010, qu'il s'était engagé lui-même à adopter et à mettre en œuvre conformément aux lois du Canada.

*Bertrand Ancelly*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Bann gran z'om ? Zot koté limyèr épi zot koté fénoir

Mé zami, dann listoir bann péi néna bann paz dan la limyèr, mé néna égalman désèrtènn paz dann fénoir, désèrtènn paz gloryé, mé osi désèrtènn paz onté. Lé vré pou bann péi, lé vré galman pou sak listoir i rotien konm bann gran z'om. Mi koné pa si zot i oi vréman ousa mi sava, mé moin mi oi ?

Samdi la anparl zénéral De Gaulle, Charles le gran konm mi antan désèrtin di. Zot i koné li la zoué in rol inportan dann la rézistans bann fransé kont lo lokipan nazi. Li la dress kabaré kont bann kolabo fransé sak la larg lo kor dovan Hitlèr. Aprés, li la fé ankòr in kantité zafèr konm défann lindépendans nasyon La frans kont bann zamérikain... Ni pouré anparl la sékirité sosyal épi d'ot paz la limyèr dann son parkour.

Si tèlman kan li la vni La Rényon par-la 1953, mi rapèl bien tout nout famiy la parti oir lo zénéral, é mon momon la sèr la min zénéral de Gaulle. Mi pé dir azot ankòr mon papa téi sava ékout radio londres la kaz in moun l'avé in post a galène. Pli tèr a tèr, nou l'avé in kok téi apèl De Gaulle éin mal kanar téi apèl Hitler-inn é l'ot téi bataye é nou zanfan nou té pou lo kok bien antandi.

Tousa pou dir azot nout famiy lété pou la rézisyans é De gaulle té nout éro. Ziskakan ? Ziska k'in zour li rotourn o pou voir l'ané 1959 é li vien an vizite La Rényon é monpapa la parti manifèst kont la frode éléktoral lo soir dann Sin-Dni é lo landmin dann éstad la Redout. In paz noir pou nou. Mé aprés nou l'aprann d'ot shoz konm la rolasyon rant de gaulle é lo kolonyalism fransé.

Nou la vi dsi l'internet koman la tir bann tirayèr sénégalé pars zot té noir dann l'armé é la ranplas azot par bann blan pou alé déb ark an frans. Koman lo zénéral la romète an plass tout l'administrasyon kolabo an frans.koman li la donn lindépendans désèrtin péi l'afrik mé li la mète an plass in dominasyon monètèr in pé konm sak hitlèr la mète dsi La frans dann tan la kolaborasyon. Parl pi kan la détrui tout

zafèr dann La guinée avan donn l'indépendans. Plizyèr paz noir mon bann zami.

Mi arète la mé sak lé intéressé i pé alé fouy-fouy dann listoir d' frans pou li oir konm moin la vi bann gran z'om néna zot koté limyèr épi zot koté fénoir. Lé konmsa é pa otroman : tout an blan tout an noir, néna lontan mi kroi pi sa.

Fransh vérité mézami, dann tout zafèr néna in bann rishèss é sa sé nout matyèr griz k'i sava rodé é lo rényoné lé kant mèm pa in zéro la gosh in shif pou kapitil san bataye, pou pa alé rode lé shoz ousa zot i lé ? Aprés in n'afèr i doi ète klèr dann nout tête, sanm pou moin, sé ké ni doi pran kann konm in produi prop, kaziman in produi bio, san poison pou mète ali an valèr. I fo ni konsidèr galman kann dann son proksimité é an bazan la dsi ni pé mète an gard avèk lé zot.

Kosa ni pé dir ? La mèm shoz nout zoinal Témoignages i di dopi dé tan é dé tan. Dann kann néna do sik biensir mé néna galman plizyèr santène sou-produi, sansa ko-produi : fitintan nout zoinal té anparl sink san produi i pé ansèrv si i shoizi bien é si i mète bien an valèr, i pé fé rant nout péi é d'ot dann lékonmi d'prodiksyon modèrn... a inn kondisyon sé d'kass la konvansyon Virapoullé Fédécane l'ané 1967.

In sèrtin tan la shanm l'agrikiltir l'avé in doktrine téi di konmsa : kann sé lo promyé moiyn pou La Rényon ariv dann in lékonomi diversifié. Moin pou ma par mi oi sa sirtou konm kolonn vèrtébral nout fitir lékonmi dévloppé. Zot i souvien dan la bib i parl in moun la vann son léritaz pou in pla lantiy, ébin kossa nou la fé nou avèk nout savoir fèr, nout lékspéryans ramassé zénérasyon apré zénérasyon, nout konésans syantifik, nout konésans pou fabrik bann varyété kann..... Mé mézami, sa té avan-yèr, té yèr, zordi mé domin i pé z'ète in n'ot zour. Zot i pans pa ?

*Justin*